

ALGIPISCINE

ALGICIDE NON MOUSSANT POUR PISCINES, FONTAINES ET BASSINS PUBLICS

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- État** : liquide
- Densité** : 1,05 +/- 0,02
- Odeur** : inodore
- Couleur** : incolore
- pH** : 1,0 +/- 0,5
- Point éclair** : sans
- Composé actif biocide** : Polymère d'ammonium quaternaire : 86,40 gr/Kg.



PROPRIÉTÉS

De formulation concentrée totalement non moussante avec agents séquestrants, **ALGIPISCINE** permet d'éliminer rapidement et efficacement toutes les proliférations d'algues dans les piscines, fontaines et bassins publics.

Avantages : le pouvoir séquestrant de cet algicide augmente l'effet anti-tartre. Ne fait pas varier le pH, se dilue instantanément à l'eau, reste très stable et peut s'utiliser aussi bien en usage préventif que curatif. **ALGIPISCINE** ne procure aucune accoutumance aux différentes algues présentes et, dans le cas des piscines, renforce les propriétés du chlore en diminuant son évaporation.

Domaines d'utilisation : produit idéal pour traiter les piscines (publiques ou privées) ainsi que fontaines ou bassins fonctionnant en circuit fermé.

Utilisation d'ALGIPISCINE suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Piscines <u>Traitement d'une eau chargée en algues et verdure :</u> <u>Traitement préventif :</u> (après un traitement de mise en route, il est préférable de faire un traitement préventif) <u>Traitement d'hivernage :</u>	10 à 15 Litres pour 100 m ³ d'eau. 5 Litres pour 100 m ³ d'eau. 10 à 15 Litres pour 100 m ³ d'eau.	Injecter ALGIPISCINE dans les skimmers. Mettre la filtration en marche forcée tout en vérifiant les filtres car il y a un risque de colmatage. Rincer ceux-ci plusieurs fois par jour car ALGIPISCINE va augmenter les dépôts. Durant cette période, passer l'aspirateur de piscine au moins une fois par jour. L'obtention d'une eau claire et limpide demande 2 à 3 jours. Lorsque l'opération est terminée, remettre la filtration en marche normale. Injecter ALGIPISCINE dans les skimmers. Cette opération est à renouveler tous les 15 jours environ ou à chaque fois que l'eau se charge en impuretés suite à : forte chaleur averse, provenance et pH de l'eau, fréquentation importante, etc... Éliminer les feuilles mortes, répartir ALGIPISCINE sur l'ensemble de la piscine avant de la bâcher. Vérifier après 3 mois la clarté de l'eau (rajouter si besoin 10 litres pour 100 m ³ d'eau).

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Fontaines ou bassins publics Traitement d'une eau chargée en algues et verdure : Traitement préventif :	0,5 Litre par m ³ d'eau. 0,25 Litre par m ³ d'eau.	Vider et nettoyer la fontaine ou le bassin et s'assurer de leur parfaite propreté avant de commencer le traitement. Additionner ALGIPISCINE à la nouvelle eau. Injecter ALGIPISCINE une fois par mois ou dès l'apparition d'une teinte verdâtre.

Recommandations : l'eau traitée est non potable. Ne pas utiliser **ALGIPISCINE** pour des bassins contenant des poissons, ni ceux ne fonctionnant pas en circuit fermé. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. La date de péremption est portée sur chaque étiquette. Produit strictement réservé à un usage professionnel. Type de produit TP 2 (désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides).

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.